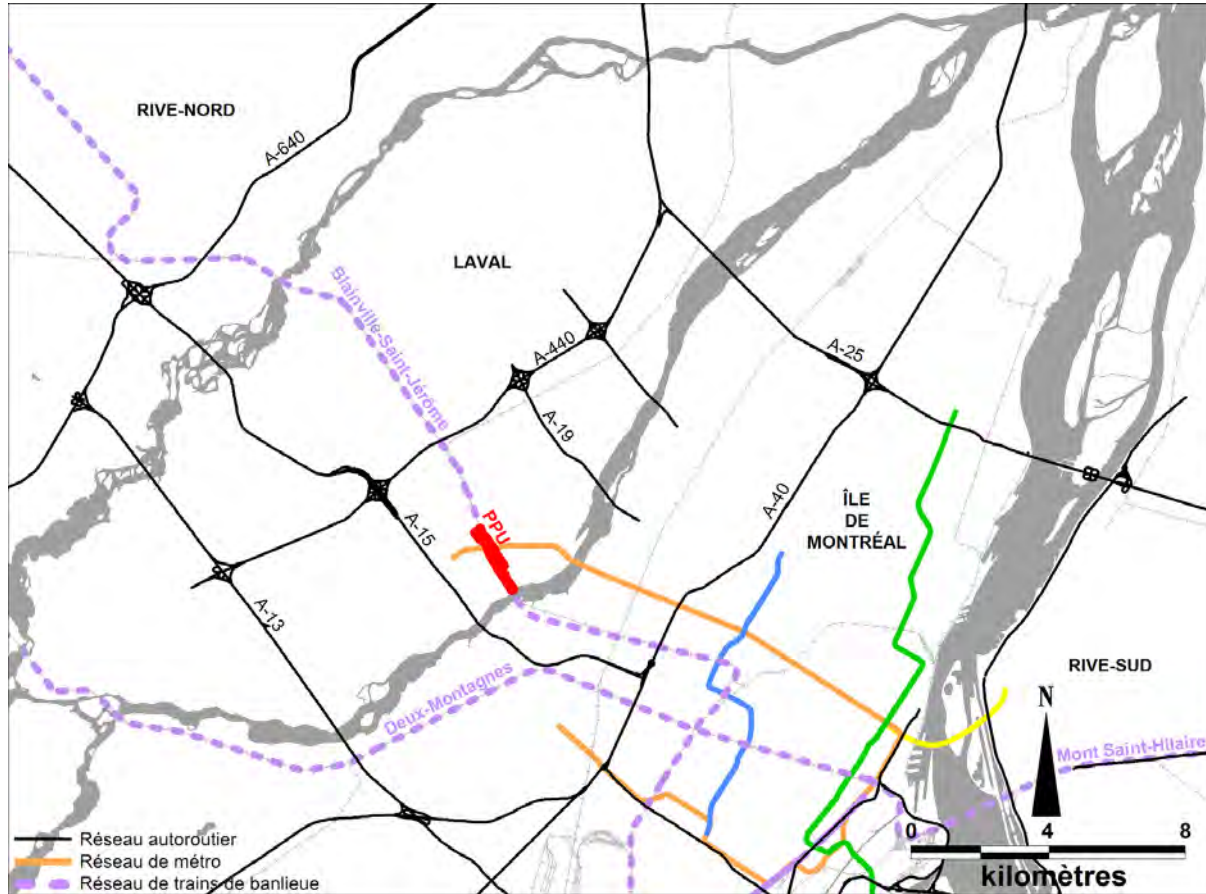


VOLTE-FACE

LOCALISATION DU SITE DU PPU



AU COEUR DE LAVAL

Le secteur de la station de métro Concorde, qui fait actuellement l'objet d'un programme particulier d'urbanisme, constitue un territoire privilégié pour la Ville de Laval d'y entamer un **réaménagement** d'envergure. Étant relié à la grande région métropolitaine par de nombreuses autoroutes, la ligne orange du réseau de métro et la ligne de train de banlieue Blainville-Saint-Jérôme, le secteur présente un **potentiel de développement** orienté vers la **mobilité durable** et pourrait devenir un nouveau **point focal** sur l'Île Jésus.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE

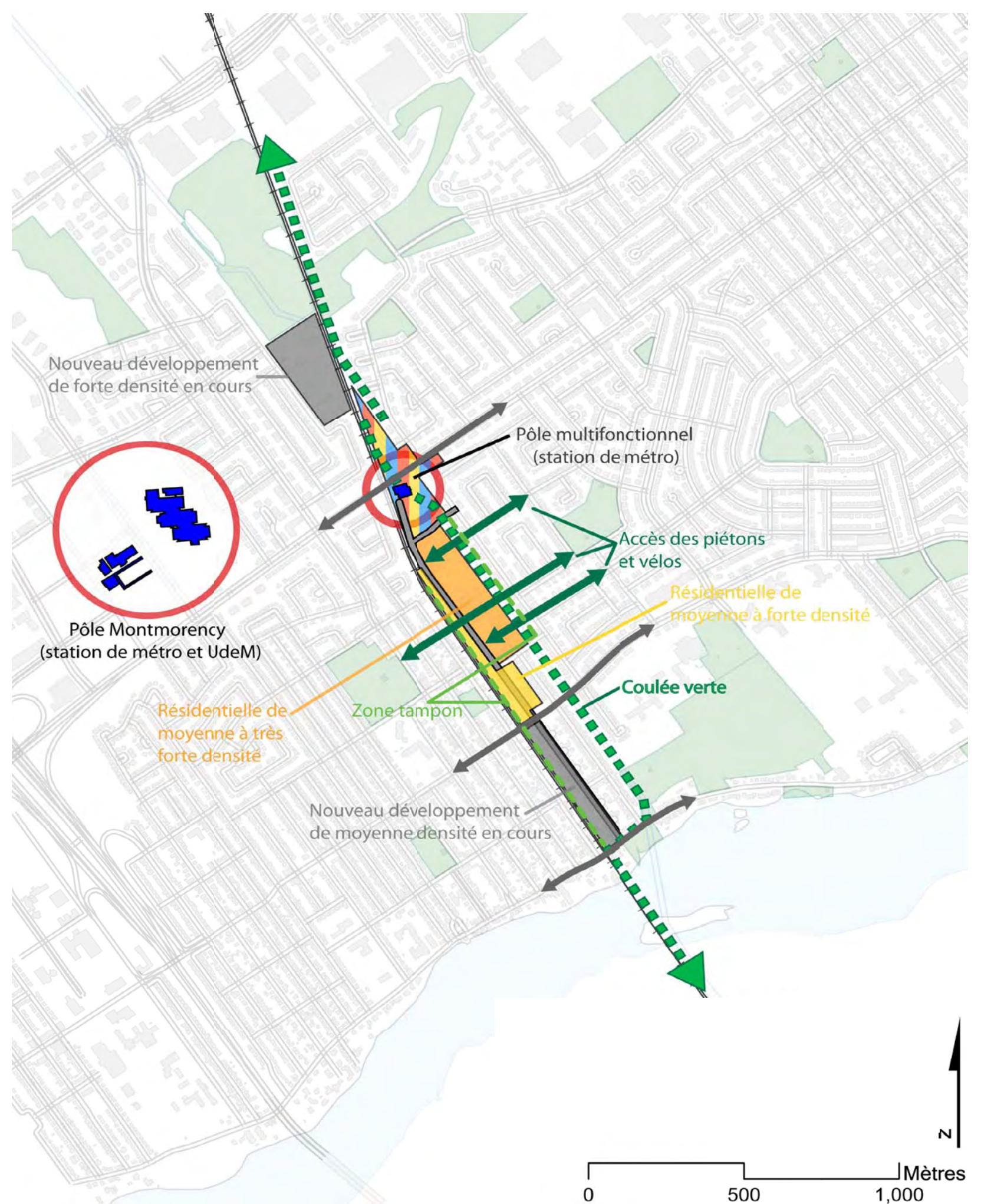
La présence d'une station de métro et d'une gare de train de banlieue représente une opportunité de **requalifier** le secteur par un **cadre bâti dense** afin de mettre en valeur les modes de transport durables. Situé à proximité de la rivière des Prairies et de nombreux espaces verts, dont la piste cyclable de la ligne verte, les nouveaux développements résidentiels pourront profiter d'un **milieu de vie de qualité**.

D'autre part, enclavé entre la voie ferrée et une ligne électrique à haute tension, le secteur est peu perméable pour les déplacements actifs. De plus, il est présentement occupé par plusieurs industries encore en activité qui contraignent les possibilités de développement immobilier. Étant construit en fonction de l'automobile, certaines intersections du réseau routier sont peu sécuritaires pour les piétons et les cyclistes.

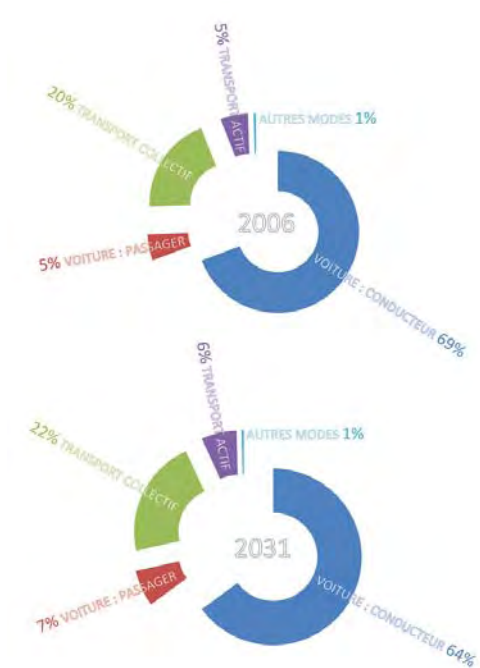
PROBLÉMATIQUE



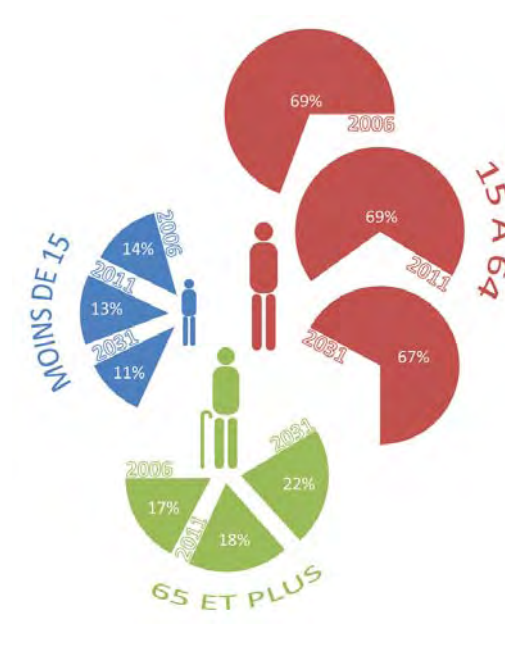
PLAN CONCEPTUEL



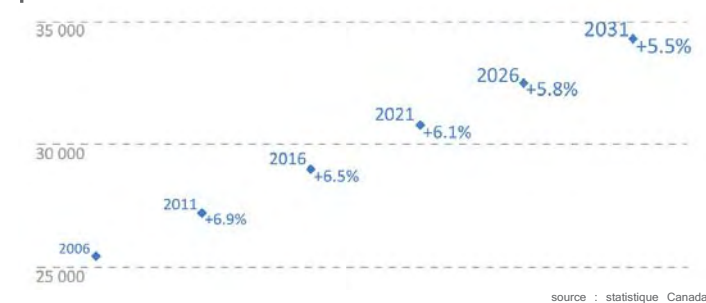
Projection de la part modale si la tendance se maintient



Distribution de la population pour le secteur Concorde



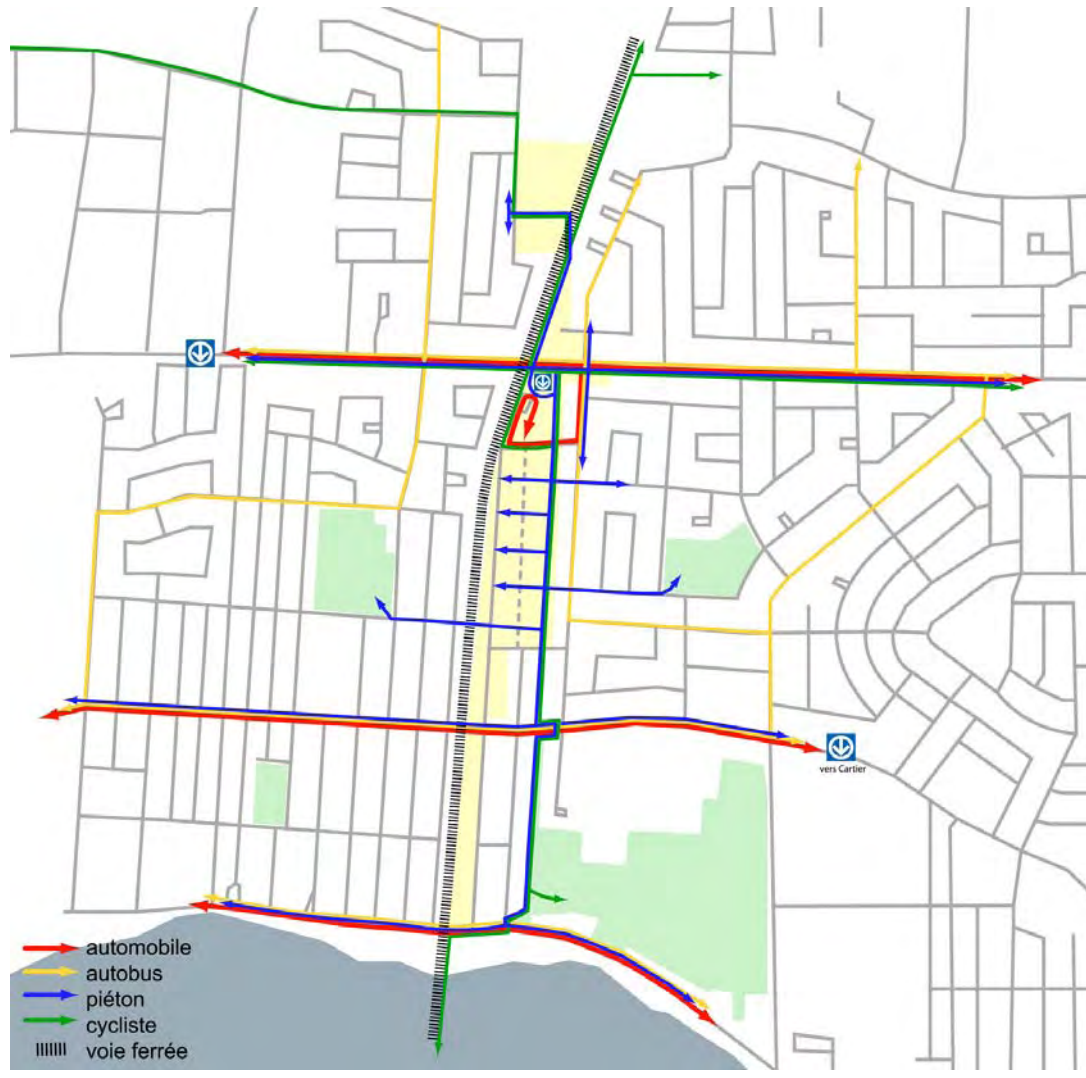
Projection de l'augmentation de la population pour le secteur Concorde



UNE MOBILITÉ DURABLE

Afin de perméabiliser le secteur, de meilleures **connexions** avec les quartiers avoisinants seront créées par des liens piétonniers et cyclables dans l'axe est-ouest. Un autre **axe** majeur polyvalent sera aménagé sous les lignes électriques dans l'axe nord-sud. Cela permettra de requalifier cet espace sous-utilisé et va structurer le nouveau **quartier multifonctionnel** le longeant. La station de métro constitue le cœur du nouveau développement.

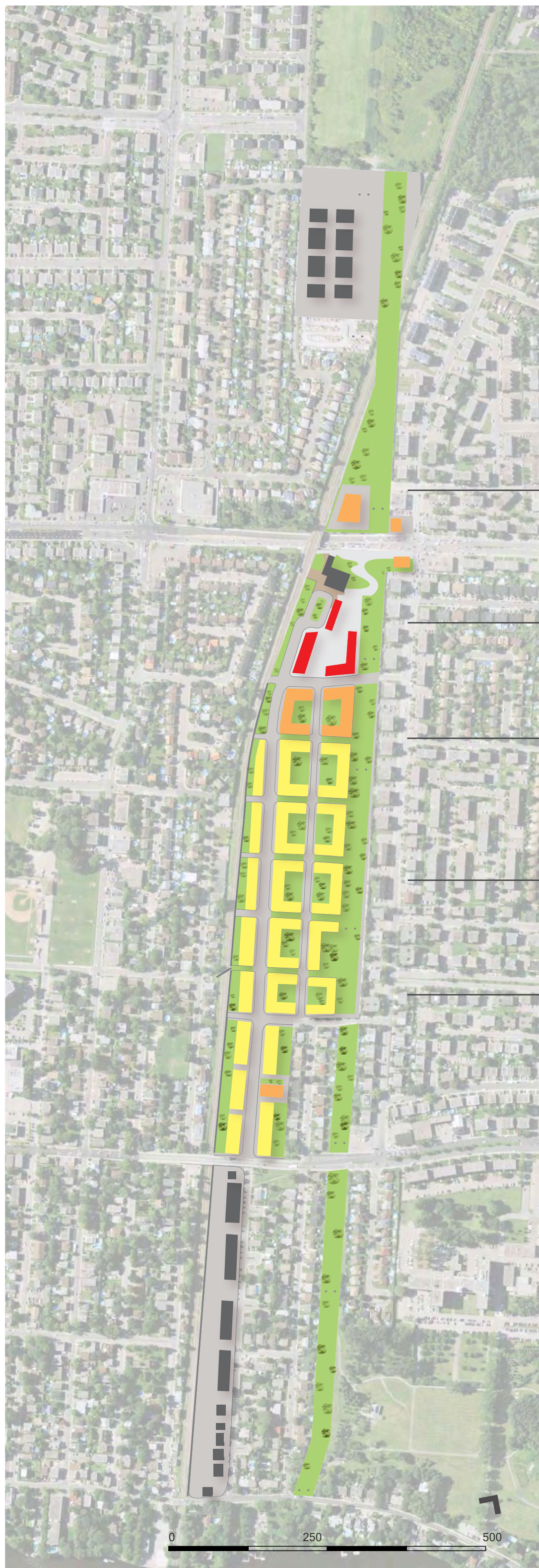
PARCOURS PRIVILÉGIÉS DANS LE SECTEUR



LA COULÉE VERTE

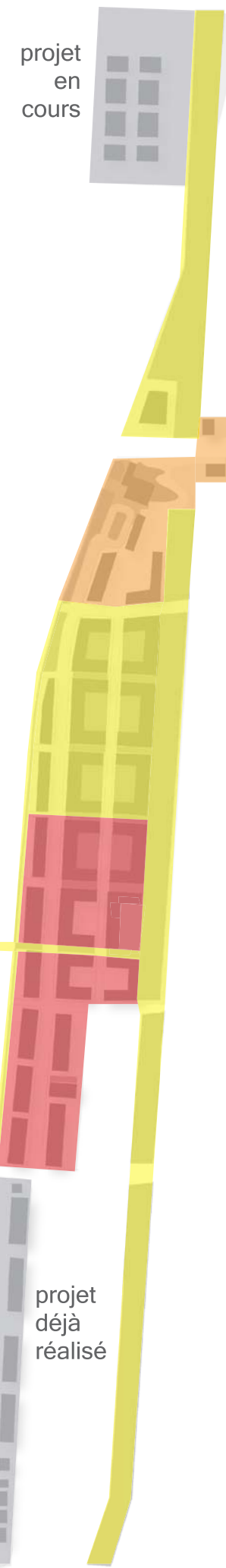


PLAN D'ENSEMBLE



- .8 à 12 étages**
.200 unités de logement pour personnes âgées
.92 condominiums
.Pharmacie, service de santé CSSS, clinique médicale et bureaux
- .5 à 10 étages**
.353 condominiums
.Services aux voyageurs et commerces de proximité (café, restauration rapide, boulangerie, fruiterie, etc.)
- .8 à 12 étages**
.1453 condominiums
.107 logements en coopérative
.Services et commerces de proximité
- .5 à 10 étages**
.523 condominiums
.467 logements en coopérative
.100 unités de logements abordables
- .5 étages**
.100 condominiums
.207 logements abordables
.1 garderie

- Résidentiel
- Résidentiel + Commercial
- Commercial
- Bâti existant



MISE EN OEUVRE

Phase 1

- .Relocalisation des entreprises existantes
- .Réaménagement du boulevard de la Concorde
- .Réaménagement de la place publique aux alentours de la station de métro
- .Construction des premiers bâtiments mixtes (commerces+logements)
- .Mise en place d'un programme incitatif pour attirer les commerces

Phase 2

- .Aménagement de la coulée verte et réaménagement du lien cyclable
- .Aménagement d'un mur anti-bruit et de passerelles surplombant la voie ferrée
- .Construction d'unités d'habitation

Phase 3

- .Finaliser la construction des unités d'habitation

MODÉLISATION

